



## Plaquette des formations de l'ADEAR 82 - Hiver 2025-2026



Huiles essentielles pour soigner les plantes - 4 et 5 novembre 2025

Intervenant : Éric PETIOT

Lieu : Montauban (82)

Anticiper et préparer la transmission de ma ferme en toute sérénité

- Aspects économiques, juridiques et fiscaux : 12 et 17 novembre 2025

- Aspects administratifs, sociaux et repreneurs : 7 et 13 janvier 2026 à confirmer

- Restructuration : 2 jours, février-mars 2026

Intervenants : MSA, Safer, Notaire, AFOCG, Aurélia

LECLERC

Lieu : Montauban (82)

Chiffrer son projet de création ou de développement d'activité en agriculture paysanne :

- première session : 25 novembre 2025, 2, 9 et 16 décembre 2025 et 7 janvier 2026

- session suivante : mai 2026

Intervenantes : Salomé CARLE ou Camille PELLERIN

Entretien et réparation du petit matériel agricole en non mixité choisie - 15 et 16 janvier 2026

Intervenante : Hélène GAUTIER

Lieu : Monclar de Quercy (82)

Apprendre à décrypter les signes des animaux et à piloter leur ration alimentaire (OBSALIM) - 21 et 22 janvier 2026

Intervenante : Julie PEYRAT

Lieu : Monclar de Quercy (82)

Concevoir et savoir dépanner le réseau électrique de sa ferme 27 janvier 2026

Intervenant : Alban RÉVEILLÉ

Lieu : Grisolles (82)

Les bases de la soudure - 5 et 6 février 2026

Intervenant : Wilfried LEROY

Lieu : Caussade (82)

S'installer et travailler en collectif - 10 et 17 février 2026

Intervenant : ATAG

Lieu : Montauban (82)

La greffe des arbres fruitiers - 3 et 4 mars 2026

Intervenants : Jérémy BARRAULT et Amaury DEFRENCE

Lieu : Verfeil (82)

Reconstituer naturellement un couvert prairial avec les caractéristiques fourragères souhaitées - 13 mars 2026

Intervenante : Sarah MIHOUT

Lieu : Monclar de Quercy (82)

### COMMENT FINANCER SA FORMATION ?

l'ADEAR82 travaille avec l'ARDEAR Occitanie qui est un organisme de formation reconnu et certifié Qualicert et Qualiopi. Plusieurs modalités de financement sont possibles en fonction de votre situation.

#### • Financement VIVEA

Pour les stagiaires ayant le statut d'exploitant agricole ou de cotisant solidaire (à jour de vos cotisations MSA), ou porteur de projet disposant d'un PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) ne disposant pas de droits CPF.

#### • Autres modalités

D'autres modalités de financement peuvent être étudiées : fonds de formation des salariés (FAFSEA,...), Pôle Emploi...

#### • Autofinancement

Les financements personnels sont acceptés, à hauteur de 100€/jour de formation, dans la limite des places disponibles.

### INFOS ET INSCRIPTIONS



### ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES

En ligne <https://www.agriculturepaysanne.org/adear82>

Mathilde LÉPINE - adear82.ml@jeminstallepaysan.org - 06 46 74 70 69

